## 1.—Solde mensuelle et allocations du personnel des forces actives, 1er décembre 1951

Marine	Armée	Aviation	Taux de base	Alloca- tion de subsis- tance	Total	Alloca- tion conju- gale	Allocation familiale (enfants à charge)
			\$	\$	\$	\$	\$
Matelot, 3º classe, à l'enrôlement.	Recrue, à l'enrô- lement.	Aviateur, 2c classe.	87	61	148	30	61
Matelot, 3º classe, formé.	Soldat, formé	Aviateur, 1re classe.	91	61	152	30	61
Matelot, 2e classe	Soldat	Aviateur-chef	98	61	159	30	61
Matelot, 1re classe	Caporal	Caporal	112	61	173	30	61
Maître, 2e classe	Sergent	Sergent	129	72	201	30	72
Maître, 1 <sup>re</sup> classe	Sergent d'état- major.	Sergent de section.	150	81	231	30	81
Premier maître, 2e classe.	Sous-officier bre- veté, 2e classe.	Sous-officier bre- veté, 2º classe.	174	81	255	30	81
Premier maître, 1re classe.	Sous-officier bre- veté, 1 <sup>re</sup> classe.	Sous-officier bre- veté, 1 <sup>re</sup> classe.	193	92	285	30	92
Aspirant	_	_	102	61	163	40	61
Sous-lieutenant intérimaire.	Sous-lieutenant	Officier-pilote	170	65	235	40	65
Sous-lieutenant	Lieutenant	Sous-lieutenant d'aviation	210	89	299	40	89
Lieutenant	Capitaine	Lieutenant de section.	255	94	349	40	94
Lieutenant- commander.	Major	Chef d'escadrille.	335	113	448	40	113
Commander	Lieutenant- colonel.	Commandant d'escadre.	395	126	521	40	126
Capitaine	Colonel	Capitaine de groupe.	555	139	694	40	139
Commodore	Brigadier	Commodore de l'air.	737	153	890	40	153
Contre-amiral	Major-général	Vice-maréchal de l'air.	881	165	1,046	40	165

## Sous-section 1.-La Marine royale canadienne

Organisation.—Le quartier général de la Marine, à Ottawa, dirige l'organisation et le programme en vue de l'administration et de la formation des forces actives et des forces de réserve de la Marine royale canadienne. Tout en restant assujétis à cette autorité, les commandants sur les côtes est et ouest dirigent l'administration de leur région respective. Les vaisseaux de la Marine royale du Canada ont leurs bases aux stations de l'Atlantique et du Pacifique. Les 21 divisions navales, situées dans les villes d'une extrémité à l'autre du pays, constituent des unités subsidiaires servant d'établissements d'instruction à terre pour le personnel de la Réserve de la Marine.

Vingt-trois gros navires de guerre étaient en service à la fin de mars 1952. Le plus considérable était un porte-avions d'escadre léger de 18,000 tonnes. Les autres étaient deux croiseurs armés de pièces de six pouces, cinq gros destroyers de la classe "Tribal", trois destroyers légers, quatre frégates, quatre dragueurs de mines de